

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



" Je suis la fleur des champs et le lys des vallées "

XV^{me} ANNÉE

1899



1^{er} MAI

N^o 5

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte



M A R I E



« Arripe illam, et exaltabit te, et glorificaberis ab ea, cum illam fueris amplexatus. Dabit capiti tuo augmenta gratiarum, et corona inclyta proteget te. »

« Etreignez-la ; car dès qu'elle aura reçu de vous le baiser de l'amour, elle exaltera votre nom, elle glorifiera vos vertus, elle fera rayonner une grâce plus abondante autour de votre front, sur lequel elle déposera un diadème intangible et immortel. »

(Prov. iv., 8.)

« Quand Salomon écrivit ces paroles magnifiques et fécondes, il n'avait en vue que la *Sagesse*, plus précieuse à ses yeux que tous les trésors de la terre ; mais le Saint-Esprit, dont le souffle l'inspirait, leur donnait un second sens et les appliquait à Marie, la Vierge Incomparable. Prenez-y garde, âmes chrétiennes, par ces

paroles le Saint-Esprit vous presse de vous abandonner à l'amour : par ces promesses séduisantes, ne le sentez-vous pas qui passe doucement la main sur vos cœurs, pour les captiver et les jeter frémissants et passionnés sur le cœur de Marie ? Entendez ses promesses : quatre dons d'un prix inestimable vous sont réservés, si vous arrivez à contracter avec cette Vierge d'une beauté sans rivale, une union toute spirituelle qui vous autorise à suivre vos ardents désirs, à vous jeter dans ses bras et à la presser dans les vôtres, avec un amour plein de respect et de piété. Dons merveilleux, qu'il énumère ainsi : Aimez Marie et en premier lieu elle vous élèvera, elle vous exaltera, *exaltabit te*, aimez Marie et comme second présent, elle vous glorifiera, elle publiera vos vertus : *et glorificaberis ab ea*, — aimez Marie et sa troisième faveur sera de rendre plus lumineuse et plus riche l'auréole de grâce qui brille autour de votre front : *Dabit capiti tuo augmenta gratiarum*. Aimez Marie : la couronne dont elle ceindra votre tête, complètera ses dons et vous gardera une jeunesse éternelle et sans déclin : *corona inclyta proteget te*.

« Aussi, âmes très chères, lecteurs bien-aimés, nous vous en supplions, ne soyez pas durs pour cette Vierge de haute lignée, belle entre toutes ; non, ne la repoussez pas, car elle s'appelle Marie, elle est la Reine et la Dominatrice des royaumes et des rois, seule digne parmi ses compagnes de toute admiration et de tout respect : ne la méprisez pas, car votre froideur et votre indifférence à son égard, seraient pour vous non seulement la cause de pertes irréparables : mais encore le principe inéluctable de la damnation éternelle.

« Tout au contraire, ouvrez les yeux de l'intelligence pour suivre en tout ses inspirations, enflammez vos cœurs, déliez vos langues et donnez-leur libre carrière pour chanter ses louanges et publier sa gloire : hâtez-vous de vous faire, et cela sans réserve, les esclaves de son amour. Toujours son accès vous rendra plus purs, son contact plus purs, et ses embrassements, en vous approchant de Dieu, vous parfumeront de vertu et orneront vos fronts d'une auréole de beauté toute céleste. »

(SAINT BONAVENTURE.)



Explication du Cérémonial du Tiers-Ordre

PROFESSION

Un an s'est écoulé depuis le jour heureux où soit le frère, soit la sœur Tertiaire revêtait les livrées séraphiques. La cérémonie de la vêtiture se terminait par un chant de reconnaissance à l'adresse du Dieu des miséricordes qui répand ses bienfaits sur tous ceux qui le craignent et qui l'aiment. Le premier pas venait d'être fait ; c'était déjà une cérémonie pleine de douce consolation et de saintes joies, mais après tout, quelque joyeuse, quelque consolante que soit la prise d'habit, c'est-à-dire l'entrée au noviciat du Tiers-Ordre, l'engagement, l'enrôlement n'est cependant pas définitif. Le novice qui entre n'est, à vrai dire, Tertiaire qu'à titre d'essai. Loin de nous toutefois la pensée de refuser à la vêtiture une joie sans mélange, car pour des âmes bien décidées à ne pas regarder en arrière, ce joug qui pourrait être mêlé d'appréhension, donne le plus souvent une joie aussi vive que celle de la profession ; l'inquiétude d'un avenir incertain n'est pas assez forte pour assombrir les visages. Je dirai même qu'il y a dans la cérémonie de la vêtiture je ne sais quel caractère de simplicité et de naïveté qu'on ne trouvera pas dans la profession ; la gaieté, qui est passée en proverbe parmi les novices, y trouve son aliment. Pour bien dire, la vêtiture et la profession apportent chacune, en son genre, une joie parfaite.

Le postulant de l'an dernier a grandi en sagesse et en grâce, en même temps qu'en âge. Il s'est efforcé, pendant l'année qu'il a été obligé de passer comme novice, de se pénétrer du véritable esprit de saint François, de la sagesse franciscaine, et en cherchant à la réduire en pratique il est parvenu à grandir en grâce devant Dieu et devant les hommes. Il a mesuré toute l'étendue de ses obligations, il en a estimé toute la hauteur. Il a compté tous les frais de bonne volonté qu'il aurait à faire, il a calculé les forces qu'il aurait à déployer ; architecte prudent, homme de guerre prévoyant, il est enfin arrêté sur ce qu'il peut et veut entreprendre. Un examen rapide sur la connaissance de la règle a suffi pour découvrir en lui une âme rompue à toutes les exigences de la vie franciscaine.

Le voici donc aujourd'hui présent de nouveau ; il vient prendre part à une seconde fête, ce qui va se passer est plus solennel : aussi tout respire la grandeur. L'autel avec ses ornements de fête, un chœur de chant mieux exercé et plus fourni viennent prêter leur généreux concours pour rehausser la cérémonie qui est sur le point d'avoir lieu.

Les novices ont entendu l'appel de Dieu : le cri des Croisés : « Dieu le veut ! » a trouvé écho dans leurs oreilles et surtout dans leurs cœurs : ils s'approchent vêtus de la grande tunique ou tout au moins du grand scapulaire, qu'ils portent ostensiblement, ceints du cordon séraphique et la croix sur la poitrine. Les Sœurs ont de plus échangé le voile blanc des novices contre le voile noir de l'âme en deuil qui ne veut plus connaître que Jésus, et Jésus crucifié. C'est ainsi que le futur chevalier du moyen-âge portait la livrée de celui qui l'avait initié à la guerre, c'est ainsi que dans l'ancienne loi on ornait les victimes destinées au sacrifice. Plus heureux que ces victimes, sont les Tertiaires qui se présentent pour la profession, car s'ils ont l'honneur d'être victimes, ils ont de plus l'honneur d'être eux-mêmes leur prêtre sacrificateur. Oui, ils sont tout à la fois et la victime qui doit être immolée au Très Haut, et le prêtre qui doit l'immoler.

Le Directeur ne les interroge pas tout de suite sur le but de leur démarche, il le connaît. Il les a vus postulants recevoir l'habit du Tiers-Ordre : ils les a vus novices suivre régulièrement les assemblées mensuelles ; il sait fort bien ce qu'ils désirent. Une préoccupation l'assiège à cette heure décisive. Il se peut que des volontés soient plus ou moins chancelantes : certains manquent peut-être de la ferveur et de l'amour qui doivent accompagner la demande qu'ils ont à faire. Il faut leur imprimer une dernière impulsion, il faut leur inspirer l'esprit de piété, il faut implorer sur eux celui qui est la force des œuvres de Dieu : *Et Spiritu oris ejus omnis virtus eorum*. A l'exemple d'Elie, le Directeur demande au Seigneur de faire descendre le feu du ciel pour consumer toutes ces victimes, il demande que le feu divin vienne les éprouver et les épurer, comme le feu matériel éprouve et épure l'or dans le creuset, qu'il enlève toutes les scories d'esprit, de sentiment et de volonté qui rendraient l'immolation moins agréable à Dieu afin de préparer au Seigneur un peuple parfait :

parare Domino plebem perfectam. Il termine par cette invocation : « Seigneur, nous vous en supplions, accordez à votre serviteur à qui vous avez fait la faveur de revêtir l'habit de l'Ordre d'achever heureusement l'œuvre qu'il a commencée. »

C'est alors seulement que, mettant sa confiance dans l'intervention efficace de l'Esprit-Saint qui pénètre jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit pour tout refaire à neuf, il adresse au novice agenouillé la question suprême : « Mon frère, que demandez-vous ? » La réponse ne se fait pas attendre : « Père, je demande à être admis à la sainte profession dans le Tiers-Ordre de saint François pour y servir Dieu jusqu'à la mort. » Ce n'est plus la demande craintive du postulant, c'est la résolution ferme d'un cœur décidé à tout : c'est l'instance d'un chevalier qui brûle du désir d'être définitivement enrôlé dans la milice du Christ et de son serviteur crucifié, François. Il veut essayer les mêmes épreuves, les mêmes fatigues, les mêmes combats, mais aussi, il veut partager les mêmes consolations, les mêmes victoires, la même couronne de justice. Les fatigues, il les a déjà partagées, les avantages il les a possédés depuis un an, mais son état lui semble précaire : il ne sera pleinement satisfait que lorsqu'il aura pris son engagement solennel en face du ciel et de la terre, lorsque cet engagement aura été ratifié par le lieutenant de Dieu, et qu'un baiser fraternel l'aura introduit dans les rangs de la Fraternité. Le prêtre est au comble de ses vœux : la gloire de Dieu est procurée, le bien de l'âme est obtenu, le cri de la reconnaissance sort spontanément de son cœur : « *Deo gratias*, rendons grâce à Dieu. »

Quelques avis pratiques, tout en tranquillisant l'âme du futur profès, vont perfectionner encore la charité de son acte. Ce qui, en effet, paralyse trop souvent l'ardeur et l'amour dans les obligations que l'on prend sur soi, c'est la crainte des responsabilités qui résulteront pour la conscience, mais ici rien de tout cela. Toute crainte est mise de côté, la fidélité à la règle du Tiers-Ordre ne sera commandée que par l'amour ; ce n'est point ici une loi de crainte, mais une loi d'amour. Le prêtre avertit expressément que cette profession ne renferme aucun vœu, ni aucune obligation stricte sous peine de péché ; selon la Règle elle-même et les déclarations du Saint-Siège, les Tertiaires ne sont en aucune

façon liés en conscience plus que les autres chrétiens. Le novice a tout lieu d'être encouragé, connaissant d'une part tous les avantages que va lui procurer la fidèle observance de sa règle, et sachant bien d'autre part qu'il ne s'expose à aucune faute, s'il vient à y manquer. C'est donc avec un cœur magnanime qu'il va prononcer la formule de profession.

FR. BERCHMANS-MARIE, O. F. M.

(A suivre)



Le Saint Berger

LA matinée est fraîche et délicieuse, l'atmosphère embaumée des senteurs du printemps, l'air retentit partout du gazouillement des petits oiseaux qui voltigent dans les bosquets. L'astre du jour, en préluant à sa course quotidienne, donne à l'aurore tour à tour les nuances les plus tendres et les plus vives, annonçant ainsi son intention d'inonder le jour de toutes ses splendeurs. Aux premières lueurs de l'aube, le berger a joué sur ses pipeaux l'air du départ, et appuyé sur sa houlette où l'image de la Vierge est gravée, il conduit son troupeau dans les pâturages de son maître. Heureusement, sur la lisière de la prairie, pas bien loin, s'élève la chapelle de Notre-Dame de Lorette desservie par les Franciscains, dont elle est l'église conventuelle. Maintenant, l'heureux troupeau broute à l'envi l'herbe tendre où perle encore la rosée qui diamante aux feux du soleil levant. Les petits agneaux s'amusez innocemment, ils bondissent, ils gambadent, ils tolèrent sans souci sur la verte pelouse que le bon Dieu leur a préparée. De temps en temps, ils songent à caresser la verdure du bout de leurs lèvres : bientôt ils seront capables de se passer du lait de leur mère. Voilà donc le troupeau bien occupé, il est sage, aussi le pasteur confiant n'a-t-il pas d'inquiétude. Au milieu de son petit peuple, il s'est agenouillé la face tournée vers le campanile du couvent de Notre-Dame de Lorette. Il laisse son cœur

jouer à l'aise des ravissants attraits de cette solitude. Pour la trouver, cette chère solitude avec sa tranquillité et sa paix, il a quitté famille et patrie et s'est fixé près de cet humble monastère franciscain du royaume de Valence.

Il a vingt ans, on l'appelle « *le saint berger*. »

Contemplez-le ainsi à genoux, les mains tendues vers un ami, vers un compagnon que vous n'apercevez pas, vous, les yeux fixés au loin dans la direction de la chapelle franciscaine. Sous les traits aragonais qui décèlent son origine, vous pouvez distinguer la physionomie caractéristique d'une autre Patrie. A voir son front candide, où seule la virginalité pureté dépose ses baisers, ses yeux pleins des feux du désir et de l'amour, ses lèvres où repose le sourire de la paix et du bonheur, d'où s'échappent de brûlants soupirs, d'ardentes prières, vous reconnaîtrez sans peine que c'est un citoyen de la patrie céleste, gémissant de se voir encore exilé en cette vallée de larmes.

Il est attentif, rien ne peut le distraire, ni les caresses du zéphir qui lui porte la fraîcheur du matin et l'enivrant parfum de l'oranger en fleurs, ni le charmant gazouillis des petits oiseaux, ni le bêlement plaintif de ses douces brebis, de ses agneaux chéris, non, rien ne le peut distraire. Toutes ces délices pourtant viennent à lui et, s'unissant à la nature environnante, elles suivent son âme dans une extase où elles servent de fond au tableau qui se déroule à ses yeux ravis.

Immobile, à genoux, les yeux fixés au loin que fait-il ?

La cloche argentine a jeté dans les airs son écho matinal, dans son langage bien compris elle a dit à toute âme chrétienne : « Jésus va descendre du ciel. » Le religieux quitte sa petite cellule, se glissant comme une ombre sous les voûtes du vieux cloître, il se rend près de l'autel fortuné dont le Seigneur, Dieu de miséricorde et d'amour, va faire son trône. Dans le village de Montfort, la paysanne pauvre et pieuse, la noble et riche dame du château prennent le même chemin : elles vont à la messe chez les Franciscains, quelques ouvriers avant leur travail du jour vont également assister au divin sacrifice. *Le Saint Berger*, lui aussi, a entendu les échos affaiblis par la distance de cette voix céleste qui disait et redisait encore : « Jésus va descendre du ciel. » Mais dans son âme pure, cette voix a retenti à la fois forte

comme le bruit du tonnerre, douce comme la musique des anges. Le devoir pourtant retient près de son troupeau le berger de Torre Hermosa, mais rien ne peut retenir son âme !

Immuable, à genoux, les yeux fixés au loin il entend la messe au couvent de Notre-Dame, comme il l'entend tous les jours. Il se prosterne maintenant, c'est que la cloche tinte encore, elle annonce joyeuse que Jésus est là ! c'est le moment de l'élévation. Mais, ô prodige ! à ses regards extatiques se présente l'objet de son amour, ce Jésus de l'Hostie, il le voit dans les airs porté sur les ailes des anges. Le Sacrement vient à lui rayonnant de splendeur, répandant ses bienfaits. Il adore, de cette adoration inconnue sur la terre, il parle à son Jésus le langage des cieux, il aime son Jésus du séraphique amour, il voit, il contemple, il est ravi. La vie lui est miraculeusement conservée pour qu'il puisse voir encore, les anges soutiennent son cœur prêt à défaillir d'allégresse d'amour, prêt à mourir en contemplant la Vie : oui, c'est Jésus qui vient avec bonté récompenser la pureté de son serviteur comme il l'a dit lui-même : « Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu. » Il vient combler les ardents désirs de cette âme éprise de Lui : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice parce qu'ils seront rassasiés ! » Il vient enrichir ce pauvre en se livrant Lui-même, seul et unique Trésor du royaume des cieux. Il vient combler dans cette âme tout ce qu'il y a en elle d'abîme de tendresse, de profondeur d'amour, et Lui, il est infini !

Silence !! C'est Jésus ! laissons le saint berger en savourer toutes les douceurs !!

Et quand l'extase s'achève, brebis et agneaux paissent encore, les oiseaux chantent toujours, les fleurs donnent de nouveaux parfums, l'haleine des vents s'est atténuée, l'ombre s'est rapprochée du pied des arbres, l'astre du jour a fait de nouvelles ascensions : mais tout nous dit et nous répète encore d'aimer Jésus-Eucharistie, comme l'aime le *saint berger* Pascal Baylon.

Fr. ANGE-MARIE, O. F. M.





Saint Pascal Baylon

Patron des Congrès et des Associations Eucharistiques



FÊTE EN SON HONNEUR (Suite)



OME a donc parlé : saint Pascal Baylon est le patron des Œuvres et Congrès Eucharistiques. Tout autre exhortation devient inutile, et désormais les amateurs de Jésus-Hostie, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, jeunes et vieux, tous sans distinction regarderont saint Pascal comme leur protecteur spécial et se plairont à voir en lui le parfait modèle à imiter dans la pratique de la dévotion eucharistique.

De toutes parts on commence à l'invoquer avec amour et confiance : mais dans ce concert admirable de louanges et d'hommages universels à l'adresse de saint Pascal, les Frères Mineurs n'ont-ils pas une place de choix à occuper ? Oh ! certainement à l'heure présente, si souvent pleine d'amertume, il est doux aux enfants de saint François de penser que saint Pascal est un des leurs, qu'il vécut de la même vie, qu'il professa la même Règle, qu'il fut comme eux le disciple du *Petit*

Pauvre d'Assise! Ils sont fiers à juste titre de pouvoir se dire que là haut dans les délices ineffables de la patrie bienheureuse Pascal se souvient de ses frères de la terre et qu'il a les yeux de son cœur attachés sur eux. Mais ses frères également pensent à lui et ils le fêteront par un Triduum de solennités aussi grandioses que le leur permettent l'humilité et la modestie de leur condition de Frères Mendiants. Voici dans quels termes les Ministres Provinciaux de France et de Corse se sont ouvert de leur dessein au Souverain Pontife, et ont soumis leur pieux projet à son approbation :

Très-Saint Père,

« Réunis à Paris, au Couvent de Saint-Antoine, pour les exercices communs de leur retraite annuelle, les Ministres Provinciaux des Frères Mineurs de France et de Corse, prosternés humblement à vos pieds, décident spontanément de donner à Votre Sainteté un témoignage non équivoque de leur fidèle reconnaissance.

Déjà, sous l'action bienfaisante des paroles de vie de la Constitution Apostolique : *Felicitate quadam*, l'Ordre Séraphique renaissait à l'unité, quand tout à coup émanant encore de votre Siège indéfectible, nous est arrivée l'annonce d'un nouveau et grand sujet de joie : Notre Frère en saint François, saint Pascal Baylon venait d'être établi par Votre Sainteté le Patron céleste de toutes les Œuvres Eucharistiques.

Ces œuvres assurément sont de toutes les plus belles et les plus excellentes. Et en effet, *quis ut Deus?* Qui est semblable au Dieu et Seigneur Jésus-Christ qui demeure et demeurera avec nous jusqu'à la consommation des siècles ?

Votre Sainteté a bien voulu regarder l'humilité de son serviteur Pascal pour lui confier en quelque sorte la garde du Saint des Saints. A cette nouvelle, l'Ordre des Frères Mineurs tout entier a tressailli d'allégresse, et vous adresse chaque jour ses actions de grâces les plus sincères et les plus vraies.

Dans l'occurrence présente, les Ministres Provinciaux de France et de Corse sont obligés de se rappeler que leur Séraphique Père saint François voulut se nommer lui-même Ministre Provincial pour la France, et que son choix fut motivé par la dévotion toute spéciale de cette nation pour le Très Saint-

Sacrement. Comment oublier en outre que saint Pascal lui-même parcourut la France à cette époque troublée où tant de ses Frères y versaient leur sang pour affirmer la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie, et pour défendre les droits et la primauté du Pontife Romain ?

Pour toutes ces raisons, ils désirent ardemment que dans l'année qui va s'ouvrir, on célèbre par des fêtes mémorables l'insigne honneur accordé à notre Ordre. Nous l'espérons et c'est là un de nos vœux les plus ardents, ces fêtes procureront à saint Pascal de dignes louanges, elles augmenteront la confiance et l'amour des fidèles envers ce Patron des Œuvres Eucharistiques, et surtout elles porteront tous les cœurs reconnaissants à supplier le ciel d'accorder encore des jours longs et prospères à Votre Sainteté.

Humblement prosternés à ses pieds, nous nous disons de Votre Sainteté les petits serviteurs très humbles et très soumis.

Paris le 10 novembre 1898.

FR. LÉONARD D'ARENTAN

FR. BONAVENTURE

Min. de la Prov. Saint-Denis

Min. de la Prov. de Corc

FR. OTHON DE PAVIE

FR. LÉON DE MALAY

Min. de la P. S.-Is. d'Aquitaine

Min. de la P. de S. Bernardin

FR. LÉONARD D'ÉSTAIRES

Min. de la Prov. de France

Donnant immédiatement suite à leur projet, et voulant revêtir ces fêtes d'un caractère d'ensemble destiné à en rehausser l'éclat, à en étendre la portée, les Ministres Provinciaux ont décidé que dans tous les couvents des cinq Provinces de France ces fêtes se célébreraient *du 14 au 17 mai* en l'honneur de notre glorieux Frère.

Le Canada ne restera pas en retard : il appartient d'ailleurs à la Province de France : pour la circonstance la modeste crypte des Pères se parera de ses plus beaux ornements, et pour que rien ne manque de ce qui peut faire connaître et aimer saint Pascal, elle recevra une statue de notre Saint, digne du culte qui doit lui être rendu. Le cher Saint n'avait pas de statue jusqu'à présent. L'art chrétien surtout en Espagne l'avait représenté maintes fois en extase devant le Saint Sacrement porté

par les anges, mais la sculpture ne lui avait pas rendu d'hommages dignes de lui.

Aujourd'hui les artistes sculpteurs se sont mis à l'œuvre, et deux modèles surtout méritent de fixer l'attention.

Voici comment en parle la *Revue franciscaine* : « Le premier modèle est l'œuvre de Mr. Monna, sculpteur statuaire de Toulouse, il a représenté saint Pascal debout, sa main gauche presse sur son cœur les Symboles eucharistiques : un agneau se tient près de lui la tête gracieusement relevée, et paraissant admirer le Saint dans l'extase. Le regard de Pascal, en effet, est tout entier aux choses d'en haut : le monde matériel a disparu pour lui : il voit le ciel des cieux, *sa conversation est au ciel* et le ciel se reflète dans son regard et sur son front illuminé, le geste de sa main droite étendue vers la terre dénonce le colloque intime de son âme avec le Divin Ami.

Pascal était âgé de vingt-quatre ans quand il entra dans l'Ordre des Frères-Mineurs, mais déjà l'auguste Sacrement de nos autels n'avait plus de mystère pour lui : Celui qui se plaît à se révéler aux humbles et aux petits s'y était révélé à Pascal sans voiles et avec toute la tendresse d'un Dieu caché. — Louis Monna nous présente le saint tel qu'il devait être aux premières années de sa vie religieuse et aux heures où une éclaircie du paradis venait illuminer son âme. Cette statue a vraiment un cachet artistique et une empreinte de surnaturel.

Le second modèle cependant est plus conforme aux données traditionnelles de l'art chrétien et parle davantage aux yeux des fidèles qui doivent reconnaître d'un premier regard la dévotion eucharistique dans Celui qui a l'insigne honneur d'en être le Patron.

Pour tenir compte des exigences théologiques et historiques, et exprimer en sculpture l'amour de Pascal pour l'Eucharistie et la raison principale de son patronage, il n'y avait rien de mieux que de reproduire la célèbre vision de l'ostensoir offert à ses adorations.

Comment reproduire cette vision par une statue ? La maison Raffl de Paris a parfaitement résolu le problème.

Citons encore la *Revue Franciscaine*. « Saint Pascal est à demi agenouillé sur un monticule, il a les mains jointes et adore la

sainte Hostie posée dans l'ostensoir que portent deux anges. Ceux-ci reposent sur un nuage soutenu par un tronc d'arbre (un olivier) où grimpe agréablement un cep de vigne chargé de raisins. À côté se trouvent des épis de blé, un agneau, une houlette, un livre. Le raisin et les épis symbolisent la sainte Eucharistie : l'agneau représente l'Agneau divin immolé sur nos autels : il rappelle encore, ainsi que la houlette, que saint Pascal fut berger. Le lis fait ressortir la plus belle de ses vertus, la pureté : il dit aussi que le divin Sacrement est appelé le pain des Anges, le vin qui fait germer les Vierges.

Quant au livre, il est là pour rappeler que le saint composa, quoiqu'il n'eût pas reçu d'instruction, plusieurs traités sur la nature et les perfections de Dieu, sur les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de l'Eucharistie, sur l'explication de la Règle de saint François (explication que l'on vient de retrouver, dit-on). Il avait la science des Saints. C'est ce qui faisait dire à un célèbre théologien de ce temps, Jean de Ribera, Archevêque de Valence : « À quoi nous servent nos longues et laborieuses études, puisque les pauvres d'esprit deviennent plus savants par la pratique de l'humilité et de l'oraison, que nous en fatiguant nos yeux et en consumant notre vie sur les livres ? »

On le voit, cette nouvelle statue de saint Pascal Baylon est tout un poème, résumant admirablement la vie du glorieux patron des œuvres eucharistiques. Mais ce que nous ne pouvons assez faire remarquer, c'est l'expression admirable du saint adorant la sainte Eucharistie. Il est là agenouillé, les yeux fixés sur la blanche Hostie : toute sa personne respire l'extase et l'amour. La physionomie reproduit les traits du Saint, type aragonais, figure ascétique aux pommettes saillantes, aux joues creusées par la mortification. Tous les détails du costume sont exacts : habit, capuce à mosette, corde, couronne, sandales, tonsure inférieure des frères convers, manteau. Placée dans une église cette statue sera une prédication véritable à la portée de tous en faveur du culte à rendre à la sainte Eucharistie.

C'est le second modèle qui sera reproduit dans l'église franciscaine de Montréal, l'exécution en a été confiée à Mr Carli, l'artiste bien connu de notre ville qui vise à perfectionner encore son modèle.

Pour encourager les pieux fidèles à s'unir aux Frères Mineurs pour la célébration de ces solennités la S. C. des Rites a permis de chanter solennellement la messe votive de saint Pascal Baylon, chaque jour du Triduum, et la Congrégation des Indulgences ouvrira également le trésor de ses faveurs.

Les fêtes commenceront le dimanche soir 14 mai et se termineront le mercredi 17 au soir. Chacun de ces jours, les Complies solennelles seront chantées à 7 hrs du soir ; le panégyrique sera donné à 7½ hrs : le premier jour, par le R. P. Rondot, des Frères Prêcheurs, le deuxième jour, par le R. P. L. Hudon S. J. le troisième jour, par le R. P. Léonard Gardien des Capucins d'Ottawa, et le jour de la fête 17 mai, par un R. P. du Très-Saint Sacrement.

Chaque jour, il y aura à 7 hrs du matin une messe spéciale pour les Fraternités du Tiers-Ordre, avec une courte instruction sur une vertu de saint Pascal : à 9½ hrs chant de la messe solennelle. Le Saint Sacrement sera exposé aux adorations des fidèles, chaque jour de 2 hrs p. m. jusqu'au Salut. Le mercredi 17 mai fête de saint Pascal, la grand-messe sera chantée par Mgr Racicot Protonotaire Apostolique : Mgr l'Archevêque présidera le Salut du Saint-Sacrement qui clôturera les solennités.

Le lendemain des fêtes, les Tertiaires et tous les amis de l'Eucharistie sont invités à une messe d'action de grâces qui sera célébrée dans l'église des Pères du Saint Sacrement, Avenue Mont-Royal.

Et maintenant, chers Tertiaires, nous comptons sur votre assistance nombreuse. Il s'agit pour vous de donner l'exemple de la dévotion à Jésus-Hostie, honoré en saint Pascal, il s'agit pour vous d'entraîner à votre suite une foule d'âmes aux pieds de Jésus-Eucharistie, car, vous le savez, la gloire de Dieu et le salut des âmes, telle est l'unique fin de nos travaux, tel est le but suprême de ces fêtes. Oui, Jésus-Hostie mieux connu, plus aimé, plus consolé, plus adoré, voilà ce que nous cherchons. des âmes toujours plus nombreuses purifiées, relevées et sauvées, fortifiées, embellies, élevées et sanctifiées. Voilà tout notre désir.

Puissions-nous, le mois prochain, le cœur tout débordant de reconnaissance, avoir à prendre la plume pour vous dire de nos fêtes des merveilles plus grandes encore que tout ce que nous rêvons à présent !

(A suivre)



Lettre du Saint Père aux Evêques des Etats-Unis. — Adressée au Cardinal Gibbons, elle traite d'une question qui a soulevé et préoccupé les esprits sous le nom d'*Americanisme*. Une tendance dangereuse se faisait jour, insinuant que l'Eglise devait faire des concessions aux opinions nouvelles, au progrès, s'accommoder avec la civilisation croissante.

L'Eglise est immuable dans ses croyances, et tout ce qui tend à toucher au Dépôt divin de la Foi qu'elle a reçu de son divin Fondateur et qu'elle garde intact, devient un blasphème, une hérésie.

La doctrine catholique est de tous les temps, parce que Jésus-Christ est d'hier, d'aujourd'hui et de tous les temps. Telles sont les vérités que le Souverain Pontife rappelle en style magistral et profond auquel il a habitué l'univers. Avec sa modération ordinaire, Léon XIII ajoute que si la Foi est inaltérable, la discipline peut admettre quelques modifications selon les temps et les lieux.

Toutefois, c'est à l'Eglise qu'il appartient d'en décider.

Le Saint Père ajoute qu'il est dangereux d'introduire dans l'Eglise une liberté qui amoindrirait l'autorité, sa force, sa vigilance.

Examinant de plus près la théorie nouvelle, Il condamne comme erreur que l'âme puisse se passer d'aucune direction, comme si l'Esprit-Saint la guidait directement, Il blâme la préférence donnée aux vertus naturelles sur les surnaturelles, et

la distinction des vertus passives qui seraient les vertus anciennes, des vertus actives que les novateurs disaient plus conformes à l'état présent.

Enfin il réprovoque que la vie religieuse fondée sur les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, si hautement approuvée et louée dans l'Église, ne soit pas considérée comme plus excellente que les Instituts qui ne sont pas liés par des vœux et qui ne doivent pas passer avant les Ordres Religieux. En un mot, le Pape condamne les opinions baptisées par certains du nom, d'*Américanisme*. Le document pontifical est des plus importants.

Lettre sur l'Américanisme. -- De nombreuses adhésions continuent à arriver au Saint Père au sujet de sa dernière lettre au Card. Gibbons. Des évêques américains, même des Evêques français, comme Mgr Isoard, ont tenu à relever l'opportunité et la profonde sagesse de cette lettre.

Santé du Pape. -- A peine le Souverain Pontife venait-il de publier cette nouvelle preuve d'amour à l'Église dont il est le Chef, qu'il a été saisi d'une fièvre alarmante pour son âge, et causée par un kyste qu'il portait vaillamment depuis trente ans.

Tout le monde connaît les détails de l'opération qu'a dû subir l'illustre malade et de la convalescence qui l'a suivie. 28.000 télégrammes et lettres de sympathie furent reçus au Vatican en un seul jour, éclatant témoignage de l'amour et de la vénération de l'univers pour son Bien-Aimé Père et Pontife. Aujourd'hui, le Saint Père est complètement rétabli.

Te Deum à Saint Pierre. -- Les nombreuses prières adressées de toutes parts au ciel pour la guérison de l'Auguste-Vieillard du Vatican ont touché le cœur de Dieu. Aussi, dans un éclat de reconnaissance vraiment admirable par son caractère filial, plus de 60.000 personnes se pressaient le 12 Mars dans la basilique de Saint Pierre afin d'y chanter au Très-Haut un solennel Te Deum d'actions de grâce. Spectacle magnifique qui redit bien éloquemment l'amour et la Vénération qu'inspire le Vicaire du Christ.

Le soir, une magnifique illumination de la façade de la basilique terminait cette heureuse journée, tandis que les Sociétés et cercles catholiques célébraient avec éclat dans leurs sièges respectifs le recouvrement de la santé du Pape.

Père Victorin. Bien édifiants sont les récits qui arrivent à la maison généralice, sur la mort du P. Victorin Delbrouck, massacré au Hou-Pé.

Le P. Victorin allait en Chine pour cueillir la glorieuse palme du martyr, et il l'attendait. Au départ, il dit à Mère Marie Adrienne de Jésus, Franciscaine Missionnaire de Marie, sa compatriote : « Venez vite nous rejoindre au Hou-Pé ; autrement vous ne nous trouverez plus, nous aurons été martyrisés. » Et voilà qu'il a conquis cette couronne ambitionnée par son amour pour Dieu.

Chine. — Les détails touchant le martyr furent communiqués par un chinois chrétien, qui put s'enfuir et arriver à It-chang, où se trouvaient réunies en ce moment plusieurs chrétientés menacées. Partout les brigands cherchent les Missionnaires. Les Néophytes sont torturés pour leur arracher une apostasie, et on recueille souvent sur leurs lèvres un écho de ces réponses admirables des fidèles de la primitive Eglise.

Nous citerons pour exemple un catéchumène qui disait à ses persécuteurs : « J'aime mieux être martyr et recevoir ainsi le baptême de sang. . . . » Nul ne peut prévoir comment se terminera cette persécution, dont la cause, paraît-il, doit être attribuée à la faiblesse du gouvernement chinois : mais ayons recours à la prière, car si l'homme s'agite, Dieu le mène, et la parole de Tertullien restera toujours vraie : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

Dans tous nos couvents de Belgique, et dans le diocèse de Liège en particulier, des messes ont été célébrées pour notre cher défunt et ont donné lieu à de belles manifestations de foi.

Trois prêtres du diocèse de Liège, patrie de notre martyr, ont demandé leur admission au Noviciat des Frères-Mineurs pour aller un jour travailler en Chine au salut des âmes.

Le Vén. Bonaventure. — Signalons, en terminant, une importante publication du P. Candide Mariotti, Postulateur général des causes de nos saints. C'est la Vie du Vén. Bonaventure de Barcelone, en forme d'album, renfermant une quarantaine d'images sur les faits principaux de la vie de cet admirable Frère Mineur. Le but du Très Révérend Père Postulateur est d'engager les fidèles à demander au Vén. Bonaventure, les miracles nécessaires à sa cause. FR. MARIE ANTOINE, O. F. M.



Chronique de Terre-Sainte

Un service solennel a été célébré à Saint Sauveur pour le repos de l'âme du Président défunt de la République française, M. Félix Faure. Le Consul y représentait la France en deuil, que chacun sait être la protectrice des chrétiens de la Terre-Sainte. Tous les autres consuls et les principales autorités civiles et militaires de Jérusalem assistaient au service. Mgr Pavi officiait pontificalement.

Rappelons que M. Félix Faure avait fait un voyage en Palestine et qu'il en avait gardé le meilleur souvenir.

Le saint temps du Carême à Jérusalem. Le temps de carême est un temps saint pour tous les fidèles de la catholicité, mais il semble qu'il doit l'être davantage aux Lieux Saints en raison même des mystères adorables de foi et d'amour qui s'y sont accomplis. Aussi personne ne s'étonnera d'apprendre que ces jours bénis sont précédés, à Jérusalem, et accompagnés de prières, de visites, de pèlerinages aux diverses Stations qui rappellent quelques religieux souvenirs. Le dimanche de la Septuagésime dit adieu aux *alleluia*, et ouvre le chemin des supplications et des larmes.

Mardi, 31 janvier. — Prière de Notre-Seigneur au Jardin de Gethsémani. — Ce jour-là commencent les pèlerinages. Longtemps avant l'aurore, les messes se célèbrent dans la Grotte de l'Agonie. Le sang divin coule, bien que d'une manière mystique, au lieu même où Jésus le répandit avec douleur sous l'effort violent de son infinie charité pour les hommes. L'amour, l'amour seul fut le bourreau du divin Rédempteur dans sa poignante et cruelle agonie. L'amour conduit encore là les pas des pieux fidèles, désireux de souffrir avec Jésus, ou au moins de verser quelques larmes de repentir là même « où Jésus, nous dit saint Bernard, convertit en yeux tous ses membres et en sang toutes ses larmes pour pleurer nos péchés. »

Entrées solennelles au Saint-Sépulcre. — Ces entrées se font chaque samedi, à deux heures, veille des premier, deuxième et troisième dimanche du carême. Son Excellence Mgr Pavi était escorté du Consul de France qui l'accompagnait à

EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

Pieuse Union de Saint Antoine

I. — BUT DE CETTE PIEUSE UNION

Ce but est double :

1 Remercier Dieu des privilèges singuliers dont il a enrichi saint Antoine de Padoue et de la gloire qu'il lui accorde au ciel et même sur la terre.

2 Demander à saint Antoine que ceux qui recourent à lui pour obtenir les nécessités de l'âme et du corps ou qui recherchent avant tout le règne de Dieu et sa justice soient exaucés par son intercession, c'est-à-dire :

A) Que les païens, les incrédules, les juifs, les hérétiques et les schismatiques trouvent la lumière de la foi qu'ils n'ont jamais eue ou qu'ils ont misérablement perdue.

B) Que les pécheurs, si chers à saint Antoine, recouvrent la divine grâce perdue par le péché et retournent à Dieu par une vraie pénitence.

C) Que les Frères et les Soeurs des trois Ordres de saint François ne cessent de chercher avec la même ardeur que saint Antoine et selon leur Règle et Constitutions particulières le précieux trésor de l'esprit séraphique : qu'ils aient le bonheur de le trouver ou que l'ayant ils le gardent avec soin.

D) Que les pauvres trouvent le pain de chaque jour nécessaire à leur subsistance.

E) Que ceux qui ont eu le malheur de perdre les biens de la fortune ou de la réputation, puissent les reconvrer.

II. — OBLIGATIONS

Pour atteindre le but indiqué, tous les associés doivent :

3 Réciter chaque jour, trois fois le *Gloria Patri*, pour remercier la Très Sainte Trinité de l'admirable pouvoir d'intercession qu'elle a concédé à saint Antoine.

4 Réciter chaque jour, en l'honneur de saint Antoine le répons « *Si quis miracula* » ou s'ils ne le savent pas, un *Pater. Ave* et *Gloria*.

5 Faire une aumône aux pauvres, chaque fois qu'ils ont obtenu quelques grâces par l'intercession de saint Antoine.

6 Envoyer au Père Directeur de la Pieuse Union, le récit des faveurs ou des grâces obtenues par l'intercession du saint : ces récits qui doivent être contresignés, autant que possible par leur confesseur ou quelque personne digne de foi, seront conservés dans les archives du couvent de Saint-Antoine.

7° Se confesser et communier le 13 juin, jour de la fête du Saint, ou un jour pendant l'octave.

III. — CONDITION D'ADMISSION

8 Tous les fidèles qui désirent faire partie de la Pieuse Union, doivent envoyer au Père Directeur de la Pieuse Union rue Dorchester 1222 Montréal leurs noms, prénoms, celui de leur patrie et de leur domicile.

9 Tous doivent observer fidèlement les obligations indiquées plus haut.

IV. — AVANTAGES

10 Tous les associés, à partir du jour de leur agrégation, ont part à une messe qui se dit chaque mardi pour eux et pour les autres bienfaiteurs de l'église Saint-Antoine où se célèbrent quotidiennement plus de cinquante messes.

11° En vertu de la communication accordée par le Rve Père Général de l'Ordre, les associés ont part aux prières et aux saintes œuvres qui se font tous les jours dans l'Ordre des Frères-Mineurs placés sous sa juridiction.



LA TRÈS-SAINTE VIERGE

Reine très-sainte, Marie, Mère de Dieu, vous la
 Ciel par le Père très-Saint, consacrée
 bien-aimé par le Saint-Esprit consolateur ; vous
 aide de tout bien. Salut, ô palais
 Mère de Dieu, salut ! Et vous aussi
 la grâce de l'Incarnation du Saint-Esprit, vous ré-
 r d'infidèles rendre fidèles, vous ré-
 sus-Christ, Epouse du Saint-Esprit,
 Michel-archange, toutes les vertus des Cieux et
 bien-aimé notre-Seigneur et Maître. Ainsi-soit-il.

Dieu, conjurez le Roi livré à la mort,
 notre-Seigneur, de vouloir bien par sa
 sainte Incarnation et de sa mort très
 s. Ainsi-soit-il.

nde parmi les autres femmes n'a paru
 la Servante du Roi très-haut, du Père
 -Seigneur Jésus-Christ, l'Epouse du
 ec saint Michel Archange, toutes les
 re très-Saints Fils, notre Bien-Aimé

RECOMMANDATIONS

- 36 Intentions particulières. — 12
 - Grâces de bonne mort. — 17 Affaires
 - de grâces. — 24 Familles. — 18
 - 56 Malades. — 15 Neuvaines. — 5
 - personnes éloignées des Sacraments. —
 - 12 Enfants. — Dettes. — 10 Absents.
- Ave, Gloria.*



1899

- S. 20 Vigile de la Pentecôte. — Jeûne et
 abstinence. — 10 a. 10 q., *S. de R.* —
 S. Bernardin de Sienna, p., 1 O. —
I. P., 256 a. 50 q., *E. F.*
- D. 21 Pentecôte. — *A. G.* no 25 et no 26 —
 30 a. 30 q., *S. de R.* — 148 a. 120 q.,
 et *I. P.*, *E. F.*, aux conditions ordi-
 naires et 3 Pater en l'honneur de la
T. Sainte-Trinité. — *S.* Venance M.
- L. 22 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* —
 Bx. Jean Forest, M., 1 O. — Bse
 Humiliane, Vve, 3 O.
- M. 23 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* —
 S. Pierre Célestin, P. C.
- M. 24 Quatre-Temps. — 10 a. 10 q., *S. de R.*
 — De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.*
 — N.-D. Auxiliatrice.
- J. 25 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* —
 Translation de N. S. P. S. François. —
 S. Urbain, P. M.
- V. 26 Quatre-Temps. — 10 a. 10 q., *S. de R.*
 — De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.*
 — S. Philippe de Néri, C. — S. Eleu-
 thère, P. M.
- S. 27 Quatre-Temps. — 10 a. 10 q., *S. de R.*
 — De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.*
 — Ste Marie Madeleine de Pazzi, V.
- D. 28 Trinité. — 219 a. 219 q., *I. P.*, *E. F.*
 aux conditions ordinaires et 3 Pater et
 Ave. — *A. G.* — S. Grégoire VII, P. C.
- L. 29 Office de S. Bernardin de Sienna, C.,
 1 O. (du 20). — B. Jean de Prado, p.
 M., 1 O. — B. Herculano, p., 1 O.
- M. 30 S. Ferdinand, roi de Castille, 3 O.
 256 a. 50 q., *E. F.* — S. Félix, P. M.
- M. 31 B. Gérard de Villamagna, 3 O. —

LE PRETRE ET LE TIERS-ORDRE

DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

PAR LE RÉV. PÈRE EDOUARD DE NÉCY

*Gardien du Couvent de St-Antoine de Paris. — Commissaire Provincial
du Tiers Ordre.*

Brochure gracieuse et substantielle de plus de 60 pages, cet opuscule, béni par le T. R. P. Provincial des FF. Mineurs de la Province de Saint-Denys, nous semble appelé à un vrai succès près des membres du clergé. L'auteur lui-même le déclare écrit « sans prétention et avec tout notre cœur » : excellente recommandation pour quiconque connaît celui qui a tracé ces mots. Il nous semble inutile d'insister en le recommandant à nos lecteurs : tous assurément voudront le lire. (*Tribune de saint Antoine.*)

SAINT PASCAL BAYLON

Frère Mineur, patron des Associations eucharistiques

PAR ANTOINE DU LAS

Deuxième édition, 4^e mille : in-12, xvii - - 380 pages—

*Imprimerie Franciscaine Missionnaire, Vanves, près Paris,
16, route de Clamart.*

Depuis que le Souverain Pontife a élevé l'humble Frère Mineur à la dignité de patron des œuvres eucharistiques, une petite brochure contenant la Bulle de Léon XIII et une simple notice biographique, a essayé de faire connaître le glorieux Saint si oublié de nos jours dans notre pays. Cette brochure destinée à la propagande ne pouvait suffire, et tous les apôtres du Saint-Sacrement attendaient un ouvrage plus important sur le nouveau protecteur de leurs œuvres.

Cet ouvrage, le voici. Composée d'après les vieux chroniqueurs de l'Ordre et les biographies plus récentes, d'un style alerte et élégant pleine de variété et de vie, l'histoire de saint Pascal présente le plus grand intérêt. Ce qui le prouve surabondamment, c'est la rapidité avec laquelle la première édition s'est écoulée. Elle a été enlevée en cinq jours au congrès eucharistique de Bruxelles. Ce succès est le bon augure pour la nouvelle.

*En vente à la maison du Tiers-Ordre,
29, Avenue Seymour, Montréal.*

à aller et au retour. Procession solennelle ensuite dans le Saint-Sépulcre. Chaque dimanche le T.R.P. Léon Pourrière, curé de la paroisse, a prêché en arabe les grandes vérités dans la basilique du Saint-Sépulcre, au lieu où Notre-Seigneur apparut à Marie-Madeleine. Messe chantée avec assistance pontificale de Mgr Appodia.

La fête de la *sainte Couronne d'épines*, le 17 février, se célébra à l'*Ecce Homo*, chez les Dames de Sion. Le 24 février, pèlerinage à la VIIe Station : c'est là que se conservent les restes de la *porte judiciaire* et la *colonne* de la sentence.

3 mars, fête du Saint Suaire. -- La station s'est faite au Saint-Sépulcre. Quel lieu pourrait être plus propre à rappeler un si doux souvenir !

On connaît la merveille qui s'est opérée l'année dernière à Turin où se conserve le Saint Suaire. Ce linge saint ayant été photographié par des procédés spéciaux, les traits du corps de Notre-Seigneur, jusque là invisibles, ont été révélés sur le cliché d'une manière nette et saisissante. On peut très bien voir la douce figure du Sauveur, compter les blessures qui couvrent son corps.

10 mars, fête des Cinq Plaies. -- La station a lieu à Notre-Dame du Spasme, c'est-à-dire au lieu où la Mère de douleur rencontra son divin Fils portant la Croix. Quels déchirements ! La tradition rapporte que la malheureuse Mère tomba faible sur le chemin. De là, le nom donné à ce lieu, dit du *Spasme*.

17 mars, tombeau de Lazare. -- Ce tombeau est à Béthanie, sur le chemin de Jéricho, et c'est là que la dévotion conduit les fidèles en ce jour. Les pieux pèlerins aiment à se rappeler toutes les circonstances de la résurrection de Lazare (S. Jean, XI, 1-41) : leur foi devient plus vive en baisant cette pierre du rocher qui vit la vie succéda à la mort et qui résonna de la voix toute puissante du Fils même de Dieu. Chacun pense alors au grand jour qui sera la condamnation des méchants et la glorification des bons ou des amis de Jésus. Que de leçons dans ce pèlerinage !

Enfin, la fête de *Notre-Dame des Sept-Douleurs*, 24 mars, qui ne se célèbre pas cette année, et le *pèlerinage à Bethphagé*,

25 mars, veille des Rameaux, à l'endroit où le Sauveur se fit amener l'ânesse et l'ânon pour son entrée triomphale à Jérusalem, nous amènent à la sainte semaine qui est inaugurée par la Visite à la Ve station, le Lundi Saint. C'est le lieu où Simon de Cyrène aida Jésus à porter sa croix. Un groupe de grandeur naturelle y représente cette scène touchante de la Passion.

28 mars, mardi³ saint, Pèlerinage à la Flagellation. — Ce sanctuaire est un des plus précieux et des plus fréquentés. On y chante la Passion. Le supplice de la flagellation fut un des plus cruels que le Sauveur eut à endurer : les bourreaux le lui infligèrent d'une façon barbare. Aucune partie de son corps ne fut épargnée (Isaïe, ⁵³1-6). Quelle expiation pour toutes les complaisances criminelles que l'homme se permet dans son corps ! Aussi les sensuels fuient-ils ce lieu qui prêche si éloquemment la mortification. Mais les vrais chrétiens aiment à prier beaucoup là où Jésus a tant souffert.

La colonne de la Flagellation⁴ reste⁵ exposée à la vénération chrétienne toute la⁶ journée du lendemain, dans la chapelle franciscaine, qui se trouve comprise dans l'intérieur de la basilique du Saint-Sépulchre. Les visiteurs de cette colonne se comptent par milliers. Les schismatiques et les musulmans eux-mêmes la contemplent avec une certaine terreur. Les Juifs seuls s'en éloignent avec les protestants ennemis de toute pénitence.

Le même jour, mercredi saint, on se rend à Gethsémani pour chanter la Passion.

La Revue (1) de Terre-Sainte ne nous a pas donné dans sa raison d'avril le compte-rendu des derniers jours de la Semaine-Sainte. Nous ne doutons pas cependant que ces jours solennels n'aient donné lieu à de grands actes de piété et d'amour pour notre divin Sauveur.

(1) *Saint-François et la Terre-Sainte.*



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Saint Pascal Baylon. — La série des belles fêtes en l'honneur de saint Pascal a commencé au Monastère des Clarisses à Aurillac.

Parmi le nombreux clergé qui était venu assister aux vêpres, on remarquait M. l'Archiprêtre de Notre-Dame, des Chanoines, des Aumôniers, M. le curé d'Aragon, ses deux vicaires et trois missionnaires franciscains.

Le Bienheureux Christophe. — Mgr l'Evêque de Cahors a annoncé publiquement qu'il allait s'occuper de la cause du Frère Christophe, compagnon de saint François.

Quand le Séraphique Patriarche partagea le monde entre ses disciples, il envoya dans le midi de la France, le Frère Christophe, qui fonda les couvents de Mirepoix, de Toulouse, d'Orthez, de Bordeaux. Les Tertiaires ne manqueront pas de prier pour que le vénérable serviteur de Dieu soit bientôt sur les autels.

Eglise consacrée à un Saint nègre. On construit à New-York, une église qui doit servir aux nègres et qui sera consacrée à saint Benoit de saint Philadelphie, Frère lai de l'Ordre des Frères-Mineurs. Il est aussi appelé le More, parce qu'il était de race africaine. Né en 1526, il entra dans l'Ordre des Frères-Mineurs en 1547. Il exerça l'emploi de cuisinier pendant 27 ans : ayant un jour prolongé son oraison, les Anges préparèrent à sa place le repas de la communauté. Il mourut en 1589 et fut canonisé en 1807 par Pie VII.

Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie. — Le 14 janvier dernière fête du Triomphe du Saint Nom de Jésus, quarante jeunes filles à la fleur de l'âge recevaient le saint habit des mains du Rme P. Louis Lauer, Ministre Général des Frères-Mineurs, dans la chapelle dédiée à sainte Hélène, via Giusti. Ce n'est pas sans une émotion profonde que l'on a assisté au généreux sacrifice de ces postulantes venues des divers

pays d'Europe, et même de l'Asie et de l'Amérique, pour se préparer dans le silence du cloître aux labeurs de l'apostolat.

Honneur peu commun. — La Lega Lombarda nous apprend qu'un monument va être élevé à Brescia à la mémoire du Franciscain Maurice Malvestiti, qui en 1849 obtint à cette ville, par sa courageuse intervention, les bienfaits de la paix.

Belgique. — Encouragés par le succès du premier Congrès tenu en 1897, les Tertiaires de Belgique annoncent leur deuxième Réunion générale pour le mois de juillet prochain. La direction en est donnée cette fois aux RR. PP. Capucins.

Londres. — Les journaux ont annoncé la mort de Sir Stuart Knill, qui fut lord-maire de Londres. C'est le premier catholique qui ait occupé cette haute charge depuis la Réforme. *L'écho de saint François* nous apprend que ce distingué personnage appartenait au Tiers-Ordre de saint François.

AU CANADA

Montréal. Nos Fraternités. — Le mouvement c'est la vie, disent les philosophes, or il y a du mouvement dans nos Fraternités, c'est donc qu'elles ont une forte sève et une vie abondante. Un simple coup d'œil en arrière sur l'histoire de nos Fraternités depuis le 1er de l'an suffira pour nous en assurer.

Fraternité Saint-François. — A tout seigneur tout honneur ; commençons par la Fraternité des Frères : Saint-François d'Assise. A sa première réunion de l'année, en janvier, 20 postulants revêtaient courageusement l'habit de la pénitence. Le R. P. Gardien leur avait souhaité, ainsi qu'aux autres Frères, le bonheur pour toute l'année : non pas le bonheur que souhaite le monde, sans qu'il puisse le donner, mais le bonheur que prêche Notre-Seigneur dans les Béatitudes de l'Evangile.

Le 19 février, 1er dimanche du Carême, jour qui inaugure le temps de la pénitence et des larmes, 28 Frères faisaient profession dans l'Ordre de la Pénitence, avertis solennellement par le P. Gardien que la pénitence n'est pas un vain mot, mais une chose rude à la nature, un joug qui pèse sur les épaules. Oh ! ce joug qui pèse, et ce fardeau si lourd, comme saint François sait le rendre doux et léger !

Les joies pascales ne pouvaient manquer d'avoir leur retentis-

sement dans la Fraternité, au mois d'avril le Dim. du Bon Pasteur, 17 postulants, charmés par les attraits du Séraphique François, venaient recevoir son saint habit et se ranger sous la houlette qui dirige si sûrement vers le ciel.

Fraternité Saint-Joseph. — Les Frères de la Fraternité de Notre-Dame-des-Anges ne veulent pas se laisser dépasser par leurs aînés. Mais d'abord, avertissons qu'ils ont changé de nom et de patron. Désormais, ils s'appelleront : Fraternité Saint Joseph. Quelle est donc la raison de ce changement ? la voici. Dès que parut le Bill d'Incorporation du Tiers-Ordre, les Frères de Notre-Dame-des-Anges demandèrent à jouir de cette faveur et à devenir Corporation. Or, pour éviter toute confusion devant la loi, il était nécessaire que chaque Fraternité désirant former Corporation fût appelée d'un nom différent. Le nom de Notre-Dame-des-Anges fut adopté par les Sœurs, et les Frères votèrent pour Saint-Joseph. C'est le jour même de la solennité de Saint Joseph, 12 mars, que la décision fut publiée, à la grande joie des Frères. Ils ne perdront pas l'assistance de Notre-Dame-des-Anges, puisqu'ils se réunissent dans son Sanctuaire : et ils gagneront la protection de son chaste époux, qu'ils ont choisi pour leur patron.

Ce jour-là même du 12 février, 5 novices faisaient solennellement leur profession et 12 postulants revêtaient le saint habit.

Fraternité Sainte-Elisabeth. — Encore un nouveau nom que celui-ci. Pour la même raison que nous venons d'énoncer, la Fraternité des Sœurs, qui s'appelait jusqu'à présent Saint François d'Assise et a son siège dans l'église des Pères, a choisi pour patronne la grande et bonne sainte Elisabeth de Hongrie, patronne et modèle de toutes les Sœurs du Tiers-Ordre de saint François.

Quand il s'agit de recrutement, d'œuvres et de cérémonies, nos Sœurs ne sont jamais en retard. En février, c'était fête à la réunion du noviciat, — car, on le sait, les novices ont leur grand jour de réunion spéciale, — c'était fête, disons-nous, 43 postulantes s'approchaient de l'autel pour revêtir les livrées de la Pénitence. Le R. P. Gardien lui-même s'était fait un plaisir, en pareille solennité, de présider leur réunion. Il ne put s'empêcher de dire sa joie de voir une assemblée aussi nombreuse et aussi

bien organisée. Il les félicita de la faveur dont elles jouissaient d'avoir un Directeur spécial pour les former à la connaissance et à la pratique de la Règle, et les engagea à toujours bien en profiter.

Au mois de mars, il se fit un grand vide dans ce cher noviciat : 27 Sœurs, ayant terminé leur année, étaient admises à la profession. Les novices qu'elles viennent de quitter ne leur en veulent pas de leur défection, au contraire elles envient leur sort, et un grand nombre se préparent à en faire autant bientôt.

Notre-Dame-des-Anges. — Cette Fraternité qui a eu le bonheur de pouvoir garder son nom, bien cher à tout cœur franciscain, ne fait pas beaucoup de bruit, mais elle n'en fait pas moins de besogne. Un mot de la Sœur Secrétaire va nous en donner la preuve.

« Le 10 du mois de mars dernier était grande fête dans la gracieuse petite chapelle de Notre-Dame des-Anges.

Outre la fête de saint Joseph, protecteur spécial de l'Ordre-Séraphique, qui tombait ce jour-là, nous avions aussi une fête de famille : 39 postulantes revêtaient le saint habit du Tiers-Ordre et 28 novices faisaient profession.

Le Rév. P. Colombar, Directeur, avait bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été faite de présider la cérémonie qui a été très imposante. Depuis son retour d'Europe, il attendait l'occasion de venir donner à notre petite Fraternité l'assurance de son estime et de sa paternelle protection. Il a jugé la circonstance propice, et c'est avec une heureuse surprise qu'il a vu si grand nombre de Tertiaires prendre l'habit et faire profession.

Il était en effet bien touchant de contempler cette nombreuse phalange de nouvelles Sœurs, et de lire sur leur visage le bonheur qu'elles ressentaient en leur âme d'être enfants de saint François : qu'elles étaient fières d'être unies à leurs Sœurs en Fraternité, et de promettre d'y suivre la même Règle, de participer aux mêmes avantages spirituels !

Puissent-elles être bien pénétrées de l'esprit qui fait les véritables Tertiaires, qui est l'esprit de charité, d'humilité et de mortification, caractère des vrais enfants de notre Père saint François ! »

Sr Secrétaire.

Enfin vient la Fraternité, de Saint Antoine de Padoue. La dernière en date, elle n'est pas la dernière par le nombre et la ferveur. Déjà une fois cette année, la *Revue* parlait d'une cérémonie de profession et de prise d'habit, et voici que de nouveau, au mois de mars, la Sœur Secrétaire peut nous écrire : « Le 26 mars la Fraternité de Saint-Antoine de Padoue a eu le bonheur de voir accroître son nombre, 19 postulantes ont eu l'honneur de revêtir l'habit de saint François d'Assise des mains de notre Très Rév. P. Gardien, et 17 ont fait profession.

Nous souhaitons à nos bonnes Tertiaires, de marcher d'un pas ferme dans la voie du devoir, et d'avancer, de plus en plus, dans la pratique de toutes les vertus.

Puissiez-vous, chères nouvelles Sœurs, par votre vie exemplaire, entraîner après vous, à la suite de Jésus, de Marie et de notre Séraphique Père saint François, un grand nombre d'âmes, qui vous seront en partie redevables de leur salut !

Une mention toute spéciale est due au chœur de chant qui sous l'habile direction de Madame Goderre et de Madame Pageau peut rivaliser avec les chœurs des anciennes Fraternités.

Sr Secrétaire.

N'est-il pas vrai qu'il y a de la vie dans les Fraternités de Montréal? Ces prises d'habits, ces professions, ce recrutement extraordinairement nombreux bien que toujours choisi, suppose de la part des Ministres et Supérieures des membres des Discrétaires, des Zélateurs et Zélatrices une activité et une sollicitude de tous les instants. La visite des malades est une œuvre de tous les jours et il y a encore d'autres œuvres, mais taisons-nous, nous aurons peut-être occasion d'en parler une autre fois. Pour le moment, nous avons suffisamment ennuyé les lecteurs, et nous terminons en leur demandant mille excuses pour notre longueur.

Secrétaire Général.

Saint-Roch de Québec. — Fraternité des Sœurs. —

Un mot pour notre chère *Revue*. Le 13 mars 1899, le Discrétaire de la Fraternité des Sœurs de Saint-Roch, se réunissant sous la présidence de notre Rév. P. Directeur, (M^r le Curé Gauvreau) pour nos premières élections dont voici le résultat.

Supérieure

M^{me} ALFRED DONALDSON réelleu

Assistante

„ OCTAVE MIGNER „

Maitresse des Novices	M ^{me}	ELZÉAR LANGLAIS	réélu
Ass. M. „ „	„	ALFRED GINGRAS	élu
Secrétaire	„	M. ADÉLINE GIROUX	réélu
Trésorière	„	ALBERT NICOL	élu
Ass. Trésorière	„	MATHIAS BLOUIN	„
Maitresse de Cérémonies	„	HENRI DROUIN	réélu
Ass. M. et Sacristine	„	CAROLINE POULIOT	„
Portière	„	ARTHUR PARENT	„
Ass. Portière	„	MARIE LANDRY	„
Discrètes	„	FABIEN SOUCY	réélu
„	„	ELZÉAR TREMBLAY	„
„	„	ÉTIENNE MOREAU	„
„	„	LUCIE TOUSSAINT	„
Organiste	„	PHILIPPE LABRANCHE	élu
Gardiennne du Vestiaire	„	STANISLAS DUPRES	réélu

Les Zélatrices principales et Infirmières sont : Mesdames

HENRI DROUIN, ARTHUR PARENT, ÉTIENNE MARCEAU, ALFRED GINGRAS.

Il y a de plus 19 Zélatrices de section.

Un peu de statistique. La Fraternité des Sœurs qui compte trois années d'existence se compose aujourd'hui de 382 membres.

Durant ces 3 années, trois de nos Sœurs nous ont quittées pour entrer dans la vie religieuse. Sept autres ont changé de paroisse. — Dix-neuf autres nous ont quittées pour un monde meilleur en nous laissant les plus beaux exemples de vertus à imiter. Je les recommande de nouveau par le moyen de notre chère *Revue* aux prières de nos Sœurs, surtout de celles qui faute d'en avoir eu connaissance n'auraient pas acquitté leur dette de suffrages envers ces Sœurs aimées. »

M. A. G. Secrétaire

— **Fraternité des Frères.** En l'absence de notre regretté secrétaire qui est aujourd'hui le Frère Humble dans votre admirable famille franciscaine, je viens vous faire connaître le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu dans la Fraternité des hommes de Saint-Roch, le 15 du mois de mars.

Frère Ministre	M ^r J. A. LANGLAIS	réélu
„ Ass.	„ AURÉLE MERCIER	„

„ Maître des Novices	M ^r J. B. DWUP	réélu
„ Secrétaire	„ J. H. DION	„
„ Trésorier	„ ONÉSIME POUILLON	„
„ Discrets	„ ANDRÉ MÉNARD	„
„ “	„ FR ^s LABRECQUE	„
„ 1 ^{er} Infirmier	„ FÉD BISSONNETTE	„
„ “	„ ALPHONSE GRÉGOIRE	„
„ 1 ^{er} Portier	„ PHILIPPE MONGEON	„
„ 1 ^{er} Sacristain	„ JOSEPH LACROIX	„
Zélateurs et Infirmiers	„ WENC. LACROIX	„
„ “	„ ÉTIENNE MARCEAU	„
„ “	„ MOÏSE TRANQUILLE	„

Voilà notre Discretóire. — Ont été admis : Maître de Chapelle : LAURENT LALIBERTÉ ; Lecteurs : F. N. DION et ÉTIENNE LEBARÉ ; Servants à l'autel : JOSEPH LACROIX, OCTAVE CHARLES BARONET, ALPHONSE RICHARD, CHARLES PAQUET, ALFRED GINGRAS et ABRAHAM VILLENEUVE.

Pendant ces trois premières années la Fraternité des Frères a réuni à la famille du Tiers-Ordre, par la profession, 157 hommes. Sur ce nombre, six sont partis pour un monde meilleur et, parmi eux, trois ont fait profession sur leur lit de mort. — Six autres se sont absentés de la paroisse et un est entré comme religieux dans la famille franciscaine.

Que le Sauveur Jésus continue de bénir ces commencements de notre Fraternité, que la Vierge Immaculée la protège et que notre Père saint François nous soutienne! »

ANT. GAUVREAU, P^{re} Directeur.

AVIS : La retraite annuelle des Sœurs du Tiers-Ordre aura lieu à l'église saint François rue Dorchester 1222, du 4 au 11 juin.

Les Tertiaires isolées de la ville et des environs y seront admises.



Les Missions Franciscaines

LE RÉVÉREND PÈRE VICTORIN

Relation authentique de son martyre, rédigée par ses Confrères en Chine et adressée au T. R. Père Provincial de Belgique.



DÉJA nous avons parlé aux lecteurs de la *Revue* de ce martyre, d'après des lettres venues de Chine en Europe. Tous les détails que nous avons donnés, se trouvent pleinement confirmés et complétés par cette touchante et authentique relation.

Laissons parler le rapport :

Le P. Victorin, O. F. M. (dans le siècle Jean Delbrouck), naquit le 14 mai 1870, à Boirs, en Belgique, et se transporta en Chine, en mars 1897. Immédiatement après son arrivée en ce pays, le Vicaire apostolique l'envoya à Houa-Kia-Ko ; mais là, pris de fièvre, il dut garder le lit jusqu'au mois de décembre. Pour rétablir sa santé, il se rendit alors à Tan-tse-chan, afin de s'établir auprès du P. Gratien, qui avait sa résidence dans ces montagnes, entouré d'un assez grand nombre de chrétiens. Peu après, le P. Victorin fut dépêché à The-Keou-chan, pour assister le P. Marcel qui était à la dernière extrémité. Le messenger fortifia le moribond par la charité de ses entretiens fraternels, comme en font foi les lettres remplies de gratitude que lui adressa le P. Marcel après son rétablissement.

Dès cette époque, tout ne respirait pas la paix autour du P. Victorin ; la rumeur d'une persécution croissait même de jour en jour. Aussi, une lettre datée du 28 novembre, adressée d'I-Chang par l'infortuné père, ne confirmait que trop ses confrères dans l'appréhension des dangers qui le menaçaient : « Hâtez-vous, disait-il, de nous porter secours ; le danger est imminent. Le Mandarin demeure inactif et reste sourd à nos prières réitérées. Dans le trouble où je suis, je ne sais que faire ; voilà trois nuits que je passe dans l'insomnie, et je suis impuissant à retenir mes larmes. » Comme le Vicaire Apostolique était retenu par la maladie à Han-Kow, le P. Cassien se rendit auprès du Mandarin d'I-Chang, et ne négligea rien de ce qu'il put tenter

pour porter secours au confrère en péril. Le *Fou* donna des ordres mais le Mandarin Ta-tong-Kien, homme insensible, ne prit aucune mesure. — Infortuné jeune Père, livré à tant de périls, entouré des hommes les plus scélérats, privé de la protection des mandarins, qui loin de le protéger, excitent le peuple contre lui !

Le 29 novembre, les chrétiens de Siao-me-tien se réfugièrent auprès du P. Victorin, afin de se mettre sous sa protection ; car ils tenaient le lieu de sa résidence pour moins exposé. Le Père les approuva, ignorant assurément que lui-même, neuf jours plus tard, serait fait prisonnier et expirerait en ce même lieu, comme nous allons le voir, au milieu des plus affreux tourments. Le même jour, la persécution se déchaîne comme une tempête à Tsong-si, distante de 32 milles de Che-Keow-Chan. Les brigands font main basse sur les biens des chrétiens, pillent et incendient leurs maisons. Ceux d'entre eux qui ont le temps et les moyens de fuir, cherchent leur salut dans les montagnes et les cavernes. Parmi les fugitifs, deux catéchumènes tombent au pouvoir des ennemis. Les bourreaux frémissant de rage, vrais démons à faces humaines, les mettent, sur le champ, dans l'alternative ou de renier la foi, ou de mourir. Mais l'un des catéchumènes de répondre : Tuez-moi si vous le voulez ; je suis chrétien, je mourrai en chrétien, baptisé non par l'eau, mais par le sang. Soit vivant, soit mort, je veux être chrétien ! » Les Païens soumièrent ce vaillant athlète du Christ, à toutes sortes de tourments, et lui tranchèrent enfin la tête.

Notre cher P. Victorin apprit la nouvelle de ce meurtre et des horreurs dont Tsong-si avait été le théâtre, le lendemain de la Saint André, c'est-à-dire le 30 novembre, vers les 7 heures du soir ; un messager chrétien apporta ces nouvelles au Père et à ses fidèles réunis. Aussitôt tous les chrétiens de prendre la fuite. Voilà donc le malheureux missionnaire abandonné des chrétiens eux-mêmes, seul en un lieu dont il ne connaît pas les issues, et environné par les plus féroces ennemis ! Que faire ? Il n'y a plus à songer qu'à une seule chose : sauver sa vie ! A cette heure suprême le Père songe à sa mère si tendre, et pour la dernière fois, peut-être, le fils veut laisser déborder son cœur ; il écrit donc au courant de la plume une lettre, lettre mouillée de larmes qui met à jour les sentiments dont son âme débordait en ce moment.

Enfin, ce gage de sa piété filiale, il le confie à un chrétien qui doit l'enfourer sous terre pour le moment, et le faire parvenir à sa famille, si le missionnaire venait à mourir.

Après cela, l'âme un peu soulagée, le P. Victorin se mit en route — il était 10 heures du soir — avec son sacristain, son cuisinier et son serviteur, afin d'atteindre une caverne située, comme ce dernier l'avait remarqué, au sommet d'une montagne distante d'environ 5 milles. Les douleurs du Calvaire vont commencer ! Il faut parcourir une route longue de 5 milles, ardue, couverte d'épines et de broussailles ; il faut chercher dans l'obscurité l'endroit où le pied peut se poser, il faut s'aider des mains et des pieds pour se garantir des arbres et des pierres, enfin parvenir de la sorte au sommet de la montagne, poursuivis par la crainte vive de voir les ennemis, plus agiles qu'eux, les atteindre.

Le jour n'avait pas encore paru, lorsque le P. Victorin parvint à la caverne. Mais l'espoir que l'on avait eu d'y trouver un refuge assuré ne tarda pas à s'évanouir ; car à peine quatre jours s'étaient-ils passés que les païens connaissaient la cachette. Il ne reste plus qu'à fuir : au sein des ténèbres et sous une pluie torrentielle, à peine le pied peut-il trouver un point d'appui, et cependant il faut gagner I-Chang, le dernier refuge qui reste ; et aucun des fugitifs n'en connaît la route. Dans cette extrémité le Père s'adresse à ses compagnons : « Courage, leur dit-il, nous sommes sous l'œil de Dieu, que sa volonté soit toujours faite ! » Afin de ne pas rencontrer les ennemis, ils descendent la montagne par la voie du torrent qui s'en précipite : en sorte que leurs pieds, plongés dans l'eau glacée et déchirés sur les cailloux, se trouvent le lendemain matin presque impuissants à les porter. Les fugitifs, en effet, s'étant arrêtés auprès d'une pierre pour prendre quelque nourriture, ils se trouvèrent incapables ensuite de continuer le voyage. Alors, le Père envoya le serviteur pour chercher une voie nouvelle. Le bon jeune homme s'éloigna, hélas ! pour ne plus revenir ; il n'avait pas fait 200 pas, qu'il tombait entre les mains des rebelles, qui le dépouillèrent.

Certains effets qui parmi le butin appartenaient au Père, indiquent aux Chinois que celui-ci n'est pas loin. Alors ce sont des clameurs et des hurlements ; tous les complices du crime sortent de leurs antres : ils courent de çà de là, cherchant et fouillant

partout pour découvrir leur proie ; comme des tigres ils cherchent la victime qu'ils ont devinée ; et la victime, quand même elle le voudrait, n'a plus le temps de s'échapper . . .

En un clin d'œil le Père est dépouillé de ses vêtements, on lui lie les mains comme à un voleur, et ses pieds lui sont tellement meurtris, que le pauvre captif, impuissant à faire aucun mouvement, doit être porté sur les épaules de ses bourreaux. Ceci se passait vers 7 heures du matin. Lorsque la troupe parvint à Houang-pé-chan, après avoir marché l'espace d'environ un mille, tous les bandits se portèrent au-devant avec des hurlements, et accablèrent le P. Victorin de coups de bâton. Leur joie éclate : ils ont enfin entre leurs mains l'agneau qu'ils vont dévorer.

Le lendemain, le captif est conduit à Che-Keou-chan, sa résidence, où il demeura 6 jours avec les rebelles. Les tortures qu'il eut à y endurer, on peut les conjecturer, d'après les traces qu'elles ont laissées sur son corps. Les Chinois, après lui avoir lié les mains ensemble, le suspendent à un arbre, et comme les soldats de Pilate firent pour le Christ, chacun des bourreaux put à son aise abreuver le martyr d'injures et l'accabler de coups. Ils percent sa chair avec un fer rouge, et, au moyen de tenailles rougies au feu, ils lui arrachent des lambeaux de chair au bras gauche et sur toute l'étendue du côté gauche, la pauvre tête du martyr est brisée par les coups de bâton, et il ne manque pas de bourreaux pour lui crier qu'ils vont manger son cœur et boire son sang. Et plus cruels que les tortures du corps s'ajoutent encore les supplices de l'esprit : car pour le bon Pasteur qui, d'un cœur content, donne sa vie pour ses brebis, voir massacrer sous ses yeux ces mêmes brebis, sans pouvoir les secourir, c'est certainement le plus horrible des tourments. Or, huit chrétiens subirent ainsi en sa présence d'affreux supplices auxquels les Chinois ne mirent fin qu'en leur fendant la tête !

Pendant ce temps une nouvelle troupe de bandits dévastait le pays voisin, semant partout la mort et la désolation : les vieillards, les femmes et les enfants qui (1) cherchèrent un refuge au fond des cavernes y furent asphyxiés.

Enfin, le 11 décembre, on mit un terme aux douleurs du

(1) Au nombre de 70 (Version flamande).

martyr en lui tranchant la tête. Mais avec quelle barbarie ! Les chefs des païens à tour de rôle abattent leur glaive sur la tête du Père, et ce n'est qu'au dix-septième coup que la tête roule par terre. Deux lames avaient été rompues, deux autres étaient restées fixées dans la tête comme dans un fourreau : l'une de ces lames apparaissait enfoncée dans l'ouverture béante qu'elle avait faite d'une oreille à l'autre derrière la tête. Ces barbares boivent à longs traits le sang de leur victime, pour assouvir la soif de tigre qui les dévore.

La tête du martyr est exposée publiquement et roulée dans la boue : d'un coup de bâton les monstres ouvrent le crâne, et mangent la cervelle ! Ensuite, au moyen d'une hache, ils ouvrent le corps depuis le cou jusqu'au bas du ventre, et tenant les côtes écartées à l'aide d'un bâton, ils extraient le cœur et les poumons : la partie supérieure de la cuisse gauche est aussi détachée du corps et partagée entre ces bêtes à face humaine.

(*A suivre.*)



FAVEURS DE SAINT FRANÇOIS



Saint-Simon de Bagot. — Depuis sept ou huit ans, je souffrais d'une oppression, soignée sans résultat par quatre médecins qui l'avaient successivement déclarée incurable. Je fis plusieurs neuvaines à saint François d'Assise et j'obtins ma guérison parfaite. Mais je fus infidèle à publier cette faveur comme je l'avais promis, en sorte que je retombai exactement dans le même mal. J'y vois une punition de ma négligence que je m'empresse de réparer.

Dame P. B. Tertiaire

Sorel. — 6 mars 1895. Deux de mes enfants furent saisis du croup presque au même moment. Remplie d'inquiétude, je recourus à saint François de tout mon cœur. Dans ma confiance, je fis baiser au plus petit mon scapulaire du Tiers-Ordre et le lui mis au cou. Le soulagement fut presque instantané : en deux jours le cher petit malade fut hors de danger. L'état du dernier devenant plus grave, je fis pour lui ce que j'avais fait pour son frère et le résultat fut aussi merveilleux, quoique un peu plus long à venir. En quatre jours, l'enfant était guéri. Il a conservé depuis une grande dévotion à saint François qu'il ne manque jamais d'invoquer, chaque soir, dans sa prière

Une Tertiaire

FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Montréal. — Mille actions de grâces à saint Antoine pour de l'ouvrage obtenu ; pour nous avoir fait parvenir des nouvelles d'une personne éloignée, depuis longtemps ne donnant aucun signe de vie. Nous avons promis de publier cette faveur dans la *Revue*.

— Merci mille fois à saint Antoine et à notre Séraphique Père saint François ! J'ai beaucoup souffert des clous et longtemps ; mais confiante en mes célestes médecins je leur ai remis le soin de me guérir. Gloire leur soit rendue pour leur bienfaisante intervention : tout est bien guéri. Une Tertiaire.

Faveur spéciale obtenue par l'intercession de saint Antoine après la promesse de le remercier publiquement dans la *Revue*.
Un postulant.

— Une conversion désespérée obtenue par saint Antoine, après la promesse de la publier dans la *Revue*. Grâces lui soient rendues. Une Tertiaire.

Québec. --- Saint Antoine m'a fait retrouver un livre de crédits avec papiers très importants, perdus dans un voyage. J'avais promis à ce grand Saint 50 cts de pain, ainsi que la publication de cette faveur. Le lendemain, on me remet mon livre.

L. J. B.

Actions de grâces à saint Antoine pour une faveur obtenue.

— Par la dévotion des treize mardis, j'ai obtenu de saint Antoine la conversion de toute une famille, avec la promesse également de la publier dans la *Revue*. Une Tertiaire.

— Merci à saint Antoine pour une guérison et une autre faveur temporelle, obtenues par son intercession. Je lui promets un pain pour ses pauvres tous les mois, aussi longtemps que mon fils fera honneur à ses affaires. X.

— Je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers saint Antoine pour plusieurs grâces obtenues, entre autres des guérisons. A. B.

Stoneham, Qué. Des difficultés graves et des cas difficiles ont été réglés à l'amiable, et plusieurs grâces ont été obtenues, grâce à la puissante intercession de saint Antoine.

Une Tertiaire.

Fall-River Mass. — Plusieurs faveurs obtenues sur la promesse de les publier dans la *Revue*. Dame L. B.

— Merci au bon saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.



NÉCROLOGIE

FRANCE

S. Exc. Mgr Eugène Clari, Archevêque-Evêque de Viterbe, Nonce Apostolique en France, décédé le 9 mars, à Paris, dans sa soixante-troisième année. Mgr Clari avait été admis au Tiers-Ordre de saint François à Monte-Fiascone, il y a cinq ans. Nous le recommandons aux prières des Tertiaires.

La Province de Saint-Louis-en-Aquitaine vient d'être éprouvée par la mort du R. P. Marie-Ephrem d'Estivareilles. Ce fervent religieux a rendu son âme à Dieu le 26 février dernier en sa résidence de Monbrison. Il était âgé de 58 ans, dont 27 passés en religion. Il a eu la consolation d'être assisté pendant les derniers jours de sa maladie par le T. R. Père Provincial.

Nous le recommandons aux prières des Tertiaires.

Frère Egide, décédé au couvent de Saint-Palais, le 15 février à l'âge de 62 ans, après 17 ans d'oblature.

Montréal. — Fraternité de Saint Antoine de Padoue, Dame Vve. Etienne Monjin, née Sophie Gagnon, en religion Sœur Etienne, décédée le 9 mars 1899, à l'âge de 89 ans, après 13 ans de profession.

Timothée Ryan, en religion Fr. Alphonse de Liguori, décédé au mois de février, à l'âge de 44 ans, après 10 années de profession.

Louis Joutras, de la fraternité N.-des-Anges, décédé l'année dernière.

Dame Euclide Desrochers, née Alphonsine Rivet, décédée le 22 mars 1899, après 4 années de profession.

Joseph Murray Prendergast, en religion Fr. Tiburce, décédé à l'âge de 23 ans.

Nature d'artiste, toute pleine de belles et poétiques aspirations, ce jeune homme n'était pas fait pour la terre qui lui aurait réservé trop de déceptions.

Type du jeune homme chrétien il avait la bravoure d'un preux quand il s'agissait d'affirmer sa croyance, et la délicatesse d'une vierge devant tout ce qui pouvait souiller l'esprit ou le cœur. Aussi avait-il peu d'amis, mais il en avait d'excellents et de vrais.

Il vit venir la mort avec courage, demanda lui-même les sacrements, à l'insu de ses parents qu'il ne voulait pas effrayer. Pénétré du néant des choses humaines, il demanda l'habit de la pénitence dont il fut revêtu le jour de Pâques et fit profession quelques jours après. Profondément reconnaissant à saint François, et comprenant l'honneur que le séraphique Père venait de lui conférer, il exprima sa volonté d'être enseveli dans l'habit de l'Ordre et ce fut recouvert et protégé par ces saintes livrées qu'il soutint vaillamment les derniers combats. Il mourut doucement en recevant la bénédiction de saint François, après avoir donné tout le temps de sa maladie l'exemple d'une résignation qui aurait été admirable chez tout le monde, mais qui dans un jeune homme de son éducation, de ses qualités, et de son avenir, était héroïque.

C'est la plus belle et la plus solide consolation qu'il pouvait laisser à ses parents désolés, auxquels la *lettre* offre les sympathies qu'ils méritaient à tant de titres.

Notre-Dame-des-Anges. -- M. Boucher, Tertiaire depuis 4 ans, décédé à l'âge de 82 ans.

Québec. -- Fraternité du Très-Saint-Sacrement. Melle Marie Louise Corbin, en religion Sr. saint Louis de Gonzague, après un an de profession.

On peut dire qu'elle a passé en faisant le bien, assistant les pauvres et les malades, et l'on était sûr de la trouver toujours au chevet des agonisants. Elle a vu venir la mort avec joie, son plus grand bonheur a été de mourir enfant de saint François.

D. G.

Madame Azarie Boucher, née Sophie Trudeau, en religion Sœur Sophie Marguerite, décédée le 18 mars 1899, à l'âge de 39 ans, après 5 ans de profession.

Madame Amable Lauzon, née Alphon sine Huppé, en religion Sœur François, décédée le 26 mars 1899, à l'âge de 50 ans, après 4 mois de profession.

Delle Octavie Latendresse, décédée le 10 avril 1899, après une année de profession. En religion Sœur Claire.

Chicago. -- Catherine Moran, Tertiaire, décédée au mois de mars dernier.

St-Joseph de Lévis. -- Mme Alex. Brulotte, née Philomène Samson, en religion Sr. Sainte Anne, décédée le 26 février 1899, à l'âge de 62 ans, après 10 ans de profession.

Ste-Anne-des-Plaines. -- Melle Rosa Demers, en religion Sr. Marie Elisabeth, décédée à l'âge de 50 ans, au mois dernier. Elle s'est éteinte après une semaine de cruelles souffrances supportées avec une parfaite résignation.

Saint-Jean-Chrysostôme. -- M. Maurice Racicot, en religion Fr. Isidore, décédé le 3 février dernier, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après six ans de profession. Son grand esprit de piété et sa fidélité à la Règle de l'Ordre ont toujours été un sujet d'édification dans la Fraternité.

M. Joachim Lefebvre, en religion Fr. Joseph, décédé après

une très courte maladie, à l'âge de soixante-deux ans, après huit ans de profession. Il est le premier homme dont le nom figure dans les registres de la Fraternité. Lui aussi laisse à ses Frères et Sœurs dans le Tiers-Ordre, de grands exemples de bon esprit, de piété et de charité. La Fraternité a perdu dans cet excellent chrétien un de ses membres les plus influents et les plus zélés.

L. N. Préville, Ptre, curé.

Associés du Chemin de Croix Perpétuel. — M. Ferdinand Deslauriers. — Dame Léon Dufour. — Dame Mathilde Lévêque. — Dame Délima Drolet. — Catherine Samson. — Dame Narcisse Bernier, décédée en tenant le crucifix sur lequel elle venait de faire dévotement le chemin de la croix, sa dévotion favorite.

R. I. P.